

Compte rendu de séance

Séance du 19 Octobre 2020

L' an 2020 et le 19 Octobre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , Salle polyvalente sous la présidence de d'AMÉCOURT Antoine Maire

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : BORDIN Ingrid, CHEDET Laurence, DROUIN Valérie, GIGOMAS Jeanine, LETESSIER Céline, MAUBOUSSIN Odile, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, COPHIGNON Alain, DUCLOS Dominique, MORIN Jean-Louis

Excusés : Mme HEURTEBISE Sandrine, M. ROBIN Thierry (pouvoir à M. BESNIER Claude)

Absent : GOIBEAU Ludovic

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 12/10/2020

Date d'affichage : 12/10/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture du Mans
le : 23/10/2020

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme BORDIN Ingrid

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 septembre 2020 - 2020-10-19-01
Adoption des attributions déléguées du Maire - 2020-10-19-02
Rénovation de la salle polyvalente - Choix du maître d'oeuvre - 2020-10-19-03
Demande de subvention régionale pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente - 2020-10-19-04
Demande de subvention - Rénovation salle polyvalente - 2020-10-19-05
Plan de sauvegarde communale (P.C.S.) et Document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M.) - 2020-10-19-06
Communauté de communes de Sablé sur Sarthe : Rapport annuel 2019 du service Gestion des déchets ménagers - 2020-10-19-07
Recrutement d'un agent non titulaire pour un poste de saisonnier - 2020-10-19-08
Entretien des trottoirs : arrêté - 2020-10-19-09

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 septembre 2020

réf : 2020-10-19-01

Le Procès-Verbal de la séance du 7 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Adoption des attributions déléguées du Maire

réf : 2020-10-19-02

Droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision prise par le Maire de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les immeubles cadastrés :

- section ZP n°155, situé 15 rue de l'Aiguillon
- section ZP n°89, situé 13 rue des Vignes

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Rénovation de la salle polyvalente - Choix du maître d'oeuvre

réf : 2020-10-19-03

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation d'entreprises a été faite pour le choix du maître d'oeuvre des travaux de rénovation de la salle polyvalente.

Le rapport d'analyse des offres est présenté. Ce rapport indique que, selon l'objet du marché et les critères de jugement définis par le règlement de consultation, trois offres ont été jugées recevables et l'offre la mieux classée (soit la mieux disante) est celle de la SARL ARCHI INNOVATION STRUCTURES, pour un montant de 17 000 € HT (20 400 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de de la SARL ARCHI INNOVATION STRUCTURES et autorise M. le Maire ou ses adjoints à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention régionale pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente

réf : 2020-10-19-04

M. le Maire indique que la commune d'Avoise peut bénéficier pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente, d'une subvention de la région pour la relance de l'investissement communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- adopte le projet précité,
- autorise le Maire à déposer une demande au titre de la relance investissement communal auprès de la région Pays de la Loire.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention - Rénovation salle polyvalente

réf : 2020-10-19-05

M. le Maire indique que la commune d'Avoise peut bénéficier pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente, de subventions auprès de diverses administrations publiques ou privées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- adopte le projet précité,
- autorise le Maire à déposer les demandes de subvention concernant ce projet aux administrations publiques et privées.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Plan de sauvegarde communale (P.C.S.) et Document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M.)

réf : 2020-10-19-06

Le Conseil Municipal prend connaissance du P.C.S. Une mise à jour est effectuée suite aux élections.

Le maire indique au Conseil Municipal que la commune est concernée par l'arrêté préfectoral du 21 février 2020, les informations sur les risques majeurs doivent être portées à la connaissance du public. Le D.I.C.R.I.M. a été mis à jour et sera diffusé aux habitants.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Communauté de communes de Sablé sur Sarthe : Rapport annuel 2019 du service Gestion des déchets ménagers

réf : 2020-10-19-07

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel du service Gestion des déchets ménagers de la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe.

M. le Maire précise que ce rapport a été transmis par voie électronique à chaque conseiller municipal.

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Recrutement d'un agent non titulaire pour un poste de saisonnier

réf : 2020-10-19-08

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le poste saisonnier pour l'emploi d'adjoint technique a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Conseil Municipal prend acte de la reconduction de l'emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à durée déterminée allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020 et pour une durée hebdomadaire de travail à 8 heures. La rémunération sera calculée sur la base de l'indice afférent au 1^{er} échelon de l'échelle 3 et du nombre d'heures de travail effectuées.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Entretien des trottoirs : arrêté

réf : 2020-10-19-09

M. le Maire explique que le Conseil Municipal doit statuer sur la mise en place d'un arrêté prescrivant l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies publiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de prendre cet arrêté (12 pour, 1 contre).

A la majorité (pour : 12 contre : 1 abstentions : 0)

Complément de compte-rendu:

Informations et questions diverses :

- L'enquête publique pour le pluih se déroule du 19 octobre au 20 novembre. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence le vendredi 30 octobre de 09h à 12h.
- M. le Maire demande aux Conseil Municipal de réfléchir à un nom pour la salle polyvalente après les travaux.
- L'agent technique affecté à l'entretien des locaux est en CDI depuis le 01/10/2020.
- Prochains conseils municipaux : 23 novembre 2020, 21 décembre 2020 et 18 janvier 2021.
- Voeux du Maire : 10 janvier 2021 à 11h

Séance levée à: 22:15

En mairie, le 20/10/2020
Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT